



**Pour le retrait du projet de réforme des retraites Macron-Borne :
mettons les écoles, les établissements scolaires et tous les
services « à l'arrêt » dès le 7 mars !**

Nos organisations syndicales partagent totalement le communiqué unitaire des confédérations du 11 février : « **l'intersyndicale est prête à durcir le mouvement** ». Dans ce communiqué, l'intersyndicale nationale interprofessionnelle indique : « **(...), si malgré tout, le gouvernement et les parlementaires restaient sourds à la contestation populaire, l'intersyndicale appellerait les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraités à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain.** »

Le secteur de l'éducation doit prendre toute sa part dans cette mobilisation historique.

Ainsi, l'intersyndicale 71 de l'éducation invite les collègues à se rapprocher des militant·es syndicaux et appelle :

- tous les personnels à se mettre massivement en grève le 7 mars afin de fermer totalement les écoles, les collèges, les lycées et les services.
- les enseignants du 1er degré chargés de classe, à envoyer leur intention de grève pour la période du 7 au 14 mars 2023 afin de multiplier les actions à partir du 7 mars et désorganiser les services.
- tous les personnels à se réunir en AG ou HIS dans les écoles et les établissements pour décider des modalités d'action visant à faire fléchir le gouvernement, à savoir la grève le 7 mars et, si les équipes le souhaitent, la reconduction de la grève au-delà du 7 mars. N'hésitez pas à solliciter vos représentants syndicaux pour vous accompagner dans cette lutte!

ENSEMBLE,

GAGNONS LE RETRAIT DE CE PROJET DE REFORME DES RETRAITES !!!!